



## ÉCOLES MUNICIPALES ARTISTIQUES

### CONSERVATOIRE MUNICIPAL DE MUSIQUE

#### Commission préalable au conseil d'établissement

Mercredi 04 novembre 2015 19h

#### Compte-Rendu

*Présents :*

*Elsa ROSSIGNOL*

*Catherine GUIOT*

*Javier GONZALEZ*

*Patrice PAPIN*

*Nadine FALIERE-AULNETTE*

*Anne CARON-SECLIER*

*Bernadette LESENFANTS*

*Chef de service*

*Chef de service adjointe*

*Directeur du conservatoire de musique*

*Directeur adjoint du conservatoire de musique*

*Représentante élue des professeurs*

*Représentante élue des professeurs*

*Représentante élue des parents d'élèves*

#### **Introduction**

Elsa Rossignol rappelle qu'un des grands dossiers de cette année au sein des EMA a été l'envoi au ministère du dossier de reclassement du conservatoire à rayonnement communal. Ce dossier, composé d'une cinquantaine de documents, comprenait un questionnaire très détaillé des activités du conservatoire, un ensemble de documents budgétaires, des documents administratifs tels que les conventions de partenariat, les plans des locaux, les documents communication, les comptes rendus des conseils d'établissements, les comptes rendus des réunions pédagogiques. Il comprenait aussi un document phare : le nouveau projet d'établissement comprenant le règlement des études, validé au conseil municipal du 8 octobre dernier.

#### **Présentation du projet d'établissement et du règlement des études par Javier González Novalez**

**Le projet d'établissement 2015 – 2022** s'inscrit dans la continuité de celui présenté en 2008. Il regroupe le projet pédagogique et le règlement des études.

Une introduction met en relief d'emblée l'aspect pluridisciplinaire dans lequel s'inscrit le Conservatoire au sein des Ecoles Municipales Artistiques. Un premier chapitre est consacré ainsi à la Pépinière et aux particularités de cette discipline, telle qu'elle a été décidée par les directions des trois écoles des EMA.

Le fonctionnement pédagogique du Conservatoire est fondé sur **l'organisation des enseignements par département** ou famille d'instruments. Chaque département développe ainsi une réflexion, un véritable champ de recherche, qui permet d'organiser de façon annuelle des *Rencontres* par familles d'instrument. Ces rencontres ou ensemble de concerts organisés souvent autour d'un thème, permettent le contrôle continu des élèves et visent à intégrer l'évolution de chacun dans la dimension artistique propre aux enseignements.

Un chapitre sur la **pratique d'ensemble** (musique de chambre, orchestre ou ensembles à vent), vient mettre en relief la place centrale de ces disciplines dans l'enseignement. 15 ensembles sont nommés avec une identité et programmation propres. Le développement de chacun de ces ensembles favorise des collaborations telles que celle des classes de flûtes traversières avec le Conservatoire d'Ivry et celui de Choisy, ou celles initiées l'année dernière à propos de l'orchestre du 3<sup>e</sup> cycle. A ces partages d'enseignement s'ajoutent les activités du département de jazz commun aux Conservatoires d'Ivry et de Vitry.

La **création** a une part très importante dans ce document. Il est dit d'emblée que il est important que l'établissement marque un ancrage net dans la création contemporaine. **La classe de composition électro-acoustique**, la présence parmi les professeurs de huit compositeurs, les commandes ou actions spécifiques par département, l'atelier de musique mixte ou celui du piano contemporain, l'accueil des ensembles tels que E. Polymorphoses, Ensemble Instant Donné, Ensemble Insolitus..., la création du Festival Claude Helffer et la matière pédagogique destinée aux élèves en CHAM, indiquent cette direction.

Le projet fait également écho du travail réalisé avec la direction Culture et qui permet de croiser, de tisser ou d'imaginer des projets à échelle de la ville (en collaboration avec les différents partenaires culturels de la ville).

Un chapitre *Autres partenaires*, vient expliquer les liens qui nous rapprochent régulièrement ou ponctuellement avec : le Festival d'Automne, La muse en Circuit, l'ONDIF, l'Opéra de Massy, l'Ensemble –XVIII-21, le CNSMDP ou le Conservatoire d'Ivry.

L'implication dans le milieu scolaire est reflétée par le projet pédagogique des CHAM (comprenant 38 élèves avec trois classes de la 6<sup>ème</sup> à la 4<sup>ème</sup>) dont l'enseignement régulier est étoffé par un atelier d'écoute et expérimentation, des ateliers d'improvisation, ateliers de percussions africaines et une initiation à l'électroacoustique, mais aussi par des actions ponctuelles (collège Casanova) ou par l'accueil des scolaires sous la forme d'atelier découverte.

**Le règlement des études** a été remanié notamment en ce qui concerne la définition du troisième cycle (CEM), la définition plus affinée des cycles, cursus, hors cursus, cycle d'ensemble (ne nécessitant pas de s'inscrire sur un cours individuel) ou orchestre. La notion de *Cycle Personnalisé* permet également de donner forme à la façon très diversifiée dont on peut pratiquer la musique dans le Conservatoire.

Mr González évoque cette période de préparation au reclassement ne serait pas complète sans une mention très positive de l'implication des professeurs, sollicités dans l'urgence pour l'élaboration de nouveaux projets par département, et qui ont su répondre de façon à la fois efficace et très étoffé.

Le projet d'établissement et le règlement des études ici mentionnés, réalisés en étroite collaboration avec Elsa Rossignol et avec la direction Culture, a été présenté à Monsieur le Maire, ce qui nous a permis d'en discuter, de commenter le contenu et d'en dégager les ambitions.

En conclusion du projet il a paru important de signaler que les missions du Conservatoire, étayées selon des critères d'exigence artistique et pédagogique, sont au service de la plus haute exigence humaine. C'est en renforçant la qualité du propos pédagogique que sera ouvert un véritable et très large accès à la musique pour tous.

### **BILAN 2014-15**

Soixante concerts reflètent cette année l'évolution des élèves, mais aussi la réflexion pédagogique des professeurs, étayée au travers de thèmes tels que **L'opéra, les tardifs** (faisant référence aux derniers compositeurs baroques), **1914, Alain Fournier et la musique, Sur les chemins du grand Meaulnes** (spectacle inscrit dans les commémorations 14-18), **Chacun sa voix ! Bach dans tous ses états, Belle danse et morceaux choisis** (en collaboration avec Nathalie Adam), **Guitares et musiques du monde, La petite flûte enchantée, Carnet de route**, (Itinéraire musical de Mozart à Piazzolla), **Bach is Back...** ainsi que « **Le canon** » et **La Variation** (par le département piano), une **évocation de l'Espagne IBERIA** (département chant) ou **les compositeurs de la fin du XIX et du début du XXe** (répertoire choisi par le département des cordes). C'est autour du thème **Lumières de Scandinavie** que le Conservatoire a proposé cette année son concert au Théâtre Jean-Vilar.

A signaler également la rencontre entre les classes d'électroacoustique du Conservatoire Royal de Mons (en Belgique) et celui de Vitry-sur Seine à propos du concert acousmatique réalisé à Gare au Théâtre.

**La troisième édition du Festival Claude Helffer** est venue enrichir cette programmation, cette année autour de Boulez, Jarrell, Jolas...avec la première version chorégraphiée d'Essaim Crible, par l'ensemble InSoliTus et Sébastien Ly, un récital de piano d'Aline Piboule, un concert un concert *Microcosmes* réunissant des élèves de tous les départements du Conservatoire autour de miniatures musicales de Cage, Kurtag, Stockhausen..., et un concert autour de la Sonate n°6 de Tichenko à l'occasion de la sortie du disque de Nicolas Stavy, professeur de musique de chambre, dédié à ce compositeur.

**La chorale Résonances**, dirigée par David Bernard et accueillie depuis quelques années par le Conservatoire en tant qu'association, a intégré dès cette rentrée le conservatoire. Cette décision de commun accord, vient assainir un mode de fonctionnement qui reposait par son

historique, sur des ambiguïtés administratives. C'est également, pour David Bernard et pour la direction du conservatoire l'occasion de donner un nouvel élan à cet ensemble.

**Le renforcement des collaborations avec le Conservatoire d'Ivry.** Outre le département commun de Jazz, dont le Tentet, et différents big-band, les deux Conservatoires se sont réunis à propos de la troisième édition d'*A travers flûtes*. Ivry et Vitry sont réunis également à l'occasion des concerts de l'orchestre du 3<sup>e</sup> cycle. C'est suite à cette collaboration que l'orchestre est invité à jouer (concerto pour violoncelle de Schumann) lors de la semaine autour du violoncelle organisé par la ville d'Ivry en 2016.

Alexia Guiomar a été de nouveau sollicitée par le Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse de Paris pour réaliser **le tutorat** auprès de deux élèves Valentina Ugoshina et Marion Julian. A l'issue de celui-ci, elles ont obtenu le CA dont une des épreuves s'est déroulée dans le Conservatoire ; certains élèves ont également joué au CNSMDP à l'occasion des deux conférences données par Alexia Guiomar au département de la pédagogie.

Le développement dans tous les départements instrumentaux de **contrôles de mi-cycle** permettent de mieux percevoir la progression de chaque élève et d'anticiper la fin de cycle.

### **Nouveaux professeurs**

Mr González précise que l'année **2015** est une **année de stabilisation** après 2 années de renouvellement de l'équipe, en raison des départs retraites et des mutations.

C'est une première année d'enseignement pour Mme Cohen (professeure de piano) et de Mme Steiner (professeur de haut bois) qui ont su par leur travail et leurs collaborations s'inscrire tout au long de cette première année dans les projets du Conservatoire.

### **Question diverses**

A la proposition du cycle *Découverte d'instrument*, en deux sessions, s'ajoute une proposition découverte d'instruments spécifique aux CHAM autour des instruments d'orchestre et en particulier ceux moins demandés lors des inscriptions.

Par ailleurs, aux disciplines proposés dans ce cadre : atelier d'expérimentation, FM, percussions africaines, improvisation instrumentale, pourrait être ajouté de cette année l'intervention de Nicolas Perrin à propos de l'improvisation électroacoustique avec le logiciel *Live*.

Bernadette Lesenfans demande si le délai d'attente sur certains instruments (piano, guitare) peut être raccourci.

Patrice Papin répond que la liste d'attente a été quasiment résorbée. Plusieurs moyens ont permis d'équilibrer la demande en instrument. Le cycle découverte d'instruments, nourrit et

affine le choix en instrument. Par ailleurs le dialogue avec les élèves ou parents d'élèves, lors de l'attribution de place en instrument a permis également d'éclairer et d'orienter ce choix.

Javier González ajoute la décision récente de limiter les inscriptions en formation musicale afin de maîtriser la demande en instrument conséquente.

Concernant des instruments moins demandés comme le basson, des ateliers de présentation sont proposés aux CHAM et en cours de Formation musicale. La collaboration entre des classes d'instrument à propos des auditions de classe permet de donner davantage de visibilité à ces instruments. Bernadette Lesenfans propose dans ce sens de diffuser davantage des vidéos des concerts de basson, etc. dans le Hall.

Lors des réunions pédagogiques, nous nous sommes questionnés sur la réelle motivation des élèves du dispositif CHAM.

Javier González attire l'attention sur la possibilité Hors Coursus de ce dispositif, pour des élèves ne désirant de pratique instrumentale. Cette possibilité va de pair avec le renforcement de propositions pédagogiques spécifiques liées à ce département. Par ailleurs il est important la pluralité de nos missions et aspects de notre apport pédagogique comme par exemple l'aspect structurant de la pratique musicale dont ces élèves devraient bénéficier.

Concernant la création et le chapitre largement abordé dans le projet pédagogique, Javier Gonzalez ajoute qu'il s'agit de croiser l'expérience de la pratique de la musique contemporaine et nos échanges avec des compositeurs actuels avec notre perception de toute période du répertoire et de savoir ainsi la faire vivre dans sa propre contemporanéité. La matière enseigné doit être toujours vivante et en conséquence et permanente évolution.

Bernadette Lesenfans pose la question des arrêts d'élèves liés à des problèmes de santé. E. Rossignol répond que deux cas de figures peuvent se présenter : un arrêt court et le certificat médical permet de garder une place auprès du professeur, un arrêt long pour des motifs de santé (ou surcharge de travail scolaire), l'élève peut prendre un congé pendant deux ans. Ce dernier peut, à sa demande, réintégrer le Conservatoire et reste prioritaire.

Dans le cadre de nos interventions en milieu scolaire, six classes sont accueillies au conservatoire, bénéficiant d'un moment d'atelier découverte de pratique instrumentale menée par Michel Coury.

Ont été abordés les notions de cursus et hors cursus, ainsi que les modalités particulières de pratique musicale, parcours d'ensemble qui viennent répondre au parcours spécifique de chacun.

Nadine Falière pose le problème de la sonorisation des salles et des fuites. Elle ajoute la nécessité de repenser les conditions de prêt des salles à certains élèves aux horaires de cours puisque, étant donné la mauvaise insonorisation des salles, cela nuit au bon déroulement des cours.

Elsa Rossignol et Javier Gonzalez envisage de limiter le prêt de salles jusqu'à 16h30, heure du début des cours.

Elsa Rossignol précise que le service prévention s'est déplacé aux EMA pour étudier la possibilité d'installation de panneaux « pièges à son » mais que cela s'est révélé très cher. L'insonorisation a fait l'objet d'un budget pluriannuel jusqu'en 2017.

Christian Salmon constate que des enfants font du bruit à l'étage (en face de sa classe). Catherine Guiot évoque le fait de sensibiliser le vigile pour modérer les comportements, les nuisances.

Concernant les fuites, Elsa Rossignol signale qu'une entreprise spécialisée va recouvrir le haut des salles par des verrières.

Nadine Falière évoque le chauffage insuffisant début octobre et l'arrêt de celui-ci après 18h. Cette situation a été régularisée. L'administration a pris des relevés de température, le chauffage a été rétabli et revu et sur son intensité et sur sa durée, après les vacances de Toussaint.

Le CHS (Comité Hygiène Sécurité) met à disposition un document pour que les agents signalent les problèmes de sécurité au travail, celui-ci peut être demandé à l'administration.

La séance est levée à 22h.

Elsa ROSSIGNOL